



Conseil des commissaires

Lors de sa séance ordinaire du 22 février dernier tenue au centre administratif, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a adopté la « Répartition des services éducatifs entre les centres 2010-2011 ». Cette adoption fait suite à une consultation et le document a été déposé au bureau du Secrétariat général.

La Ville de Rimouski a présenté une demande à la Commission scolaire à l'effet de pouvoir utiliser trois locaux de l'école Paul-Hubert en cas de mesures d'urgence et de non-disponibilité du Centre de coordination des mesures d'urgence, situé au sous-sol de l'hôtel de ville. Le Conseil a accepté les termes de l'entente pour l'utilisation par la Ville des trois locaux à des fins de salle de presse en période d'application des mesures d'urgence.

Un avenant a été apporté à l'entente avec la Ville de Rimouski concernant l'utilisation commune de certains locaux et équipements pour fins de loisirs et de sports. Le texte de l'avenant est le suivant :

« Suite à la fusion entre la Municipalité du Bic et la Ville de Rimouski, il est convenu que l'utilisation du gymnase, des rangements attenants au gymnase et des classes 120 et 122, sauf la cuisine du service de garde de l'école de Mont-Saint-Louis, soient intégrés à l'entente. En contrepartie, la Ville accepte d'intégrer à ladite entente l'utilisation de la salle Curé-Soucy. L'utilisation de ces nouveaux emplacements se fera selon les mêmes conditions prévues à l'entente. »

Le Conseil a accepté de vendre à la Ville de Mont-Joli une parcelle de terrain du Centre de formation des adultes de Mont-Joli, afin de permettre l'aménagement d'un stationnement pour l'hôtel de ville. La vente de ce terrain n'aura pas d'impact sur le fonctionnement du Centre de formation des adultes et les écoles de Mont-Joli seront les bénéficiaires du produit de cette vente. Le produit sera donc remis, en parts égales, aux écoles Norjoli et des Alizés, afin qu'elles puissent l'affecter à l'acquisition de nouveaux modules de jeux

extérieurs. Par ailleurs, la Commission scolaire a demandé à la Ville de Mont-Joli de tenter de conserver les arbres présents sur le terrain, lors de l'aménagement du stationnement, et d'étudier la possibilité de prévoir un passage piétonnier dans la future clôture pour le bénéfice des élèves du Centre de formation des adultes.

Une entente est intervenue avec la Municipalité de Price concernant l'utilisation commune de certains locaux et équipements de l'école des Cheminots – de Saint-Rémi et ceux de la Municipalité à des fins de loisirs et de sports. Un nouveau protocole d'entente a ainsi été établi visant à gérer l'utilisation commune des locaux et équipements.

Les commissaires ont adopté les critères de sélection définis dans le document « Projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments – Critères de sélection des priorités pour l'année 2010-2011 ». Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

À titre de rapport d'étape, le Conseil a accepté la mise à jour du budget 2009-2010 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2008-2009 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2009. Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Par ailleurs, le Conseil a résolu de retenir les services de la Caisse Desjardins de Rimouski à titre d'institution financière à qui seront confiées les opérations bancaires de la Commission scolaire, pour la période débutant le 1^{er} juillet 2010 et se terminant le 30 juin 2013.

La Commission scolaire des Phares appuie la demande présentée par le président de la Corporation Secondaire en spectacle, concernant une augmentation souhaitée de la contribution gouvernementale annuelle. Une demande sera donc présentée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le but d'assurer un financement adéquat pour consolider le programme Secondaire en spectacle. Actuellement, l'écart entre le soutien gouvernemental (265 000 \$) et les besoins de base (640 000 \$) confirme la grande précarité du programme. La contribution gouvernementale annuelle souhaitée par la Corporation Secondaire en spectacle est donc de 640 000 \$, soit 35% des revenus, l'autre partie étant financée par plusieurs partenaires. Un financement insuffisant risque d'obliger la Corporation Secondaire en spectacle à cesser en totalité ou en partie les activités du programme. La Commission scolaire des Phares reconnaît l'impact positif de ce programme tant chez les jeunes que pour la vie de l'école.

Dans un autre ordre d'idées, le Conseil a offert ses félicitations aux élèves qui ont reçu un certificat de reconnaissance de la Ville de Rimouski pour leur implication dans le cadre de la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant :

Mélanie Sirois, élève en coiffure au Centre de formation Rimouski-Neigette, Audrey-Ann Beaulieu, élève en 5^e secondaire de l'école Paul-Hubert, Florence Boudreau-Pineault, élève en 2^e secondaire à l'école Langevin, Élisabeth Guévin-Duchesne, élève en 2^e secondaire à l'école Saint-Jean, Ariane Jean-Thorn, élève de l'école Élisabeth-Turgeon, Michaël James McKinnon, Fabrice Simard Gilbert, Vanessa Doucet, Léa Perreault, Renaud LeBlanc et Azalé Morneau, élèves de l'école de l'Estran.

Notons que Mélanie Sirois et Audrey-Ann Beaulieu ont aussi reçu une bourse de 100 \$.

Par ailleurs, le Conseil des commissaires a offert ses plus sincères condoléances à monsieur Gino Perreault et aux membres de sa famille, à la suite du décès de sa fille, Amélie Perreault, élève de l'école du Portage – de la Rivière.

Le Conseil a nommé madame Noëlla Bourdages et messieurs Daniel Arseneault et Gaston Rioux pour faire partie des candidatures qui seront représentatives des commissions scolaires et qui permettront au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de nommer la personne qui siègera au conseil d'administration du Cégep de Rimouski.

Le Conseil a nommé, à titre de déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2009-2010, les commissaires Raymond Tudeau, président, Raynald Caissy, vice-président, Noëlla Bourdages et Alain Rioux. Ces mêmes personnes sont également déléguées au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Monsieur Daniel Arseneault a été nommé à titre de délégué substitut à l'assemblée générale de la Fédération et a également été nommé à titre de délégué au Colloque.

Chronique du commissaire

Le réseau des commissions scolaires a évolué énormément, au fil des années. Cette évolution est intimement liée au contexte politique et au cheminement de notre société. C'est, sans aucun doute, le réseau qui a su le mieux s'adapter aux contraintes, aux valeurs et aux besoins du Québec.

Des dates importantes ont marqué ce cheminement à travers les ans. Si cette riche histoire vous intéresse, rendez-vous sur le site de la commission scolaire à l'adresse <http://www2.csphares.qc.ca/publications/chroniquecommissaires.php>

Rappel aux parents pour l'inscription à la maternelle



La Commission scolaire des Phares rappelle aux parents dont l'enfant aura 5 ans avant le 1^{er} octobre 2010 qu'il faut l'inscrire **dès maintenant** au préscolaire pour septembre prochain.

La Commission scolaire des Phares constate que plusieurs parents n'ont pas encore effectué cette démarche, même si la date-limite pour l'inscription avait été fixée au 19 février 2010. Les parents dont l'enfant aura 5 ans avant le 1^{er} octobre 2010 doivent donc procéder à l'inscription de leur enfant **le plus rapidement possible**. Comme il s'agit d'une première inscription, la Commission scolaire ne possède aucun dossier sur l'enfant. Le processus d'inscription doit donc être initié par les parents.

Pour inscrire son enfant à la maternelle, il faut se présenter à l'école de son quartier. Si l'école offre les services d'une maternelle 4 ans, les parents peuvent également demander l'admission de l'enfant.

Notez que le certificat de naissance de l'enfant est requis pour l'admission. Vous pouvez vous le procurer (grand certificat) en remplissant le formulaire que vous acheminerez à l'adresse suivante :

**Le Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6**

Ce formulaire est disponible dans les écoles, les CLSC, au palais de justice et dans la majorité des Caisses Desjardins. On peut également obtenir un formulaire en composant le 1-800-567-3900 ou sur le site www.etatcivil.gouv.qc.ca

Finalement, les parents dont l'enfant aura 5 ans le ou après le 1^{er} octobre 2010 et qui estiment que leur enfant possède un niveau de développement tel qu'il subirait un préjudice réel et sérieux si l'on devait retarder son admission à l'école peuvent acheminer auprès de la direction de l'école de leur quartier une demande de dérogation à l'âge d'admission au préscolaire.

Journée de formation ouverte à toutes et à tous « Samedi d'apprendre... comme parent! »

Le comité de parents de la Commission scolaire des Phares organise, pour une 4^e année consécutive, une activité de formation à l'intention des parents et du grand public. Sur le thème

« *Samedi d'apprendre... comme parent!* », cette journée spéciale d'activités se déroulera le samedi 17 avril, à compter de 9 h, à l'Auditorium de l'école Paul-Hubert, à Rimouski.

Plusieurs activités sont à l'ordre du jour dont, principalement, deux conférences attendues. « *La discipline... un jeu d'enfants* » démontrera à quel point il est facile d'encadrer et de discipliner les enfants, lorsque les règles sont toujours les mêmes et qu'elles sont claires. Cette conférence sera donnée de 9 h 30 à 11 h par madame Brigitte Racine, infirmière, psychothérapeute et auteure. Par ailleurs, monsieur Michel Delagrave, travailleur social, psychothérapeute et formateur renommé, proposera une conférence sur l'adolescence :

« *Comment les parents peuvent-ils accompagner et aimer leurs adolescents tout en les encadrant et en les dirigeant?* » Cette deuxième conférence est prévue à compter de 13 h 30, ce même jour. Des périodes de questions suivront les conférences offertes gratuitement au grand public.

Sur l'heure du midi, un dîner « sac à lunch – trois choix » sera offert aux participants au coût de 10\$ à la



Place publique de l'école Paul-Hubert. Le dîner sera agrémenté de musique et de numéros de cirque. Il est important de réserver à l'avance son sac à lunch en composant le 418 724-3516, poste 2424 ou par courriel :

ann_marchand@csphares.qc.ca

Cette journée de formation ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent aux jeunes et à l'éducation est organisée par le comité de parents, en partenariat avec la Commission scolaire des Phares, la Fédération des comités de parents du Québec, les conseils d'établissement et les directions d'école.

Consultez le programme ci-joint pour obtenir plus de détails sur le déroulement de la journée.

Source : *M. Gaston Rioux*
Président
Comité de parents

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

JOURNÉE CONFÉRENCE – 17 AVRIL 2010

ENDROIT : Auditorium de l'école Paul-Hubert, à Rimouski

« **Samedi d'apprendre... comme parent** »

Programme

09 h 00 à 9 h 15 : Accueil des participants

09 h 15 à 9 h 30 : Mot de bienvenue du comité de parents

09 h 30 à 11 h 00 : **Conférence de Mme Brigitte Racine**
« La discipline... un jeu d'enfants »

11 h 00 à 11 h 30 : Période de questions

11 h 30 à 11 h 45 : Remerciements, tirage et information

11 h 45 à 13 h 00 : Dîner (avec musique et numéros de cirque) à la Place publique de l'école Paul-Hubert

***Un dîner « sac à lunch – trois choix » sera offert aux participants au coût de 10 \$.
Il est important de réserver à l'avance en composant le 418 724-3516, poste 2424, ou par courriel : ann_marchand@csphares.qc.ca***

13 h 00 à 13 h 15 : Accueil des participants

13 h 15 à 13 h 30 : Mot de bienvenue du comité de parents

13 h 30 à 15 h 00 : **Conférence de M. Michel Delagrave**
« L'adolescence ... pour qu'elle ne soit pas une maladie de parents »

15 h 00 à 15 h 30 : Période de questions

15 h 30 à 15 h 45 : Remerciements, tirage et mot de la fin.

Les conférences sont gratuites et ouvertes à toutes et à tous.

Gaston Rioux, président
Comité de parents

Le « Tour du monde en 180 jours »

L'école Lévesque, de Saint-Donat, propose un « *Tour du monde en 180 jours* ». Cette activité s'adresse aux élèves de toute l'école, du préscolaire 4 ans à la fin du primaire,

et s'étale sur l'ensemble de l'année scolaire.

Ce projet incite les élèves à lire davantage. Une page lue par un élève équivaut à un kilomètre

parcouru sur la carte du monde. Une grande carte est affichée et plus les jeunes lisent, plus ils avancent rapidement sur cette carte. Tous les continents seront ainsi visités durant l'année. Chez les jeunes du préscolaire, les lectures sont faites par les enseignantes.

Une partie des lectures est en lien avec les continents visités mais les jeunes lisent aussi beaucoup de romans... et accumulent des points.

Cette course autour du monde devient donc la source d'une importante motivation, pour les jeunes qui font des petits pas sur la carte du monde. Ensemble, tous les élèves de l'école prévoient d'ailleurs faire le tour du monde et parcourir ainsi quelque 44 000 kilomètres durant l'année.

Plusieurs exercices sont également associés à cette activité de lecture : animation du livre par des

enseignantes et des auteurs, analyse de textes, liens avec l'écriture (les élèves peuvent par exemple suggérer une autre fin, un nouveau dénouement à un roman), etc.



Le « Tour du monde en 180 jours » comporte un réel aspect ludique pour les jeunes et leur révèle que lire est avant tout un plaisir. Dans cette course autour du monde, les élèves développent aussi un esprit d'équipe en tentant de parcourir de

grandes distances.

Ce projet a été développé en lien avec le projet éducatif de l'école Lévesque et en harmonie avec les objectifs de réussite, notamment chez les garçons. La direction de l'école a pu compter, dans la réalisation de ce projet, sur la créativité de madame Marie-Hélène Charest, bibliothécaire à la Commission scolaire des Phares.

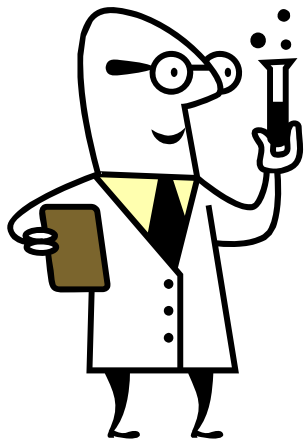
Expo-Sciences régionale

Une centaine de jeunes scientifiques

ont rendez-vous à l'école Saint-Jean

Près de 115 jeunes en provenance d'une douzaine d'écoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie participeront à la 35^e édition de l'Expo-Sciences régionale, du 25 au 28 mars, à l'école Saint-Jean, à Rimouski.

Organisée par le Conseil du loisir scientifique de l'Est du Québec, en collaboration avec ses partenaires, dont l'UQAR, l'Unité régionale de loisir et de sport, Desjardins et les cinq commissions scolaires du



territoire, la 35^e Expo-Sciences régionale se déroulera sur le thème « *Regard sur la science* » et sous la présidence d'honneur du recteur de l'Université du Québec à

Rimouski, monsieur Michel Ringuet. Ayant une formation scientifique, M. Ringuet a rappelé à quel point il est important de faire vivre des expériences scientifiques à des jeunes. « *L'Expo-Sciences est une plate-forme qu'il faut encourager. Chaque jour, la science permet d'améliorer la qualité de vie des gens.* » Cette année, les jeunes exposants feront valoir leurs talents et leurs connaissances dans sept grandes catégories : biotechnologies, sciences de la terre et de l'environnement, sciences de la santé, sciences de la vie, sciences physiques et mathématiques, sciences humaines et finalement, ingénierie et mathématiques. Le samedi 27 mars, une soixantaine de projets seront évalués par les juges.

Sept équipes gagnantes pourront ensuite participer à la Super Expo-Sciences Bell qui se tiendra à Montréal à la mi-avril. L'an dernier, une élève de l'école Paul-Hubert, Alexandra Fournier Gonthier, a franchi chacune des étapes pour finalement participer à l'Expo-Sciences pancanadienne, à Winnipeg. Cette expérience exceptionnelle lui a alors permis de

rencontrer un groupe australien qui l'a invitée à participer à une grande rencontre scientifique, qui a eu lieu en janvier dernier, en Australie. « *Ce fut une très belle expérience qui m'a permis de rencontrer des scientifiques de partout et de développer mon sens de l'autonomie.* » Lors des Expo-Sciences locale, régionale, provinciale et pancanadienne, Alexandra présentait un projet sur la carie dentaire.

L'Expo-Sciences régionale sera ouverte au grand public et regroupera des jeunes exposants provenant d'écoles secondaires de l'Est du Québec, mais également, cette année, de l'école primaire de l'Estran, à Rimouski. L'Expo-Sciences fait la promotion de la culture scientifique auprès des jeunes du réseau scolaire. Elle favorise notamment l'expérimentation et la vulgarisation scientifique. Notons par ailleurs que le Défi Génie inventif se déroulera aussi le samedi 27 mars, dès 15 h, à l'école Saint-Jean, dans le cadre de l'Expo-Sciences. Le public pourra voir 16 équipes relever le défi et mettre à l'épreuve un appareil qu'elles auront conçu sur le thème « *Le tracteur déchainé* ».

Finalement, toujours dans le cadre de l'Expo-Sciences régionale, les jeunes pourront visiter les équipements scientifiques de plusieurs institutions telles que l'UQAR, le Centre de recherche en biotechnologies marines, le Cégep de Rimouski et l'Institut maritime.

À l'école du Mistral

Des élèves envoient un message au premier ministre Harper

Le 10 février dernier, l'école du Mistral a accueilli le député de la Haute-Gaspésie-Matane-Matapédia-Mitis, monsieur Jean-Yves Roy. Lors de sa visite, monsieur Roy a recueilli des lettres écrites par des élèves pour les remettre au premier ministre du Canada, monsieur Steven Harper.

Dans le cadre du cours Projet d'enrichissement, en 1^{re} secondaire, l'enseignant Alexandre Lavoie a décidé de sensibiliser ses élèves aux causes et aux conséquences du réchauffement climatique, dans la foulée de la réunion de Copenhague de décembre dernier. Les élèves ont d'abord reçu l'information, puis ils ont été invités à écrire une lettre, afin de formuler leur opinion sur les politiques environnementales du gouvernement Harper. Dans le cadre de cette activité, l'enseignant



voulait démontrer aux élèves que nous pouvons devenir des citoyens éclairés en posant des petits gestes. Monsieur Lavoie a demandé au député Jean-Yves Roy de faire cheminer ces lettres jusqu'au premier ministre.

Lors de la rencontre avec monsieur Roy, des élèves ont pu lui adresser des questions sur différents sujets qui les préoccupent. La rencontre s'est terminée par la lecture de quelques lettres qui insistent sur l'importance d'agir en matière de changements climatiques. Cette activité fut un grand succès et les élèves étaient enchantés d'avoir pu rencontrer un représentant élu de leur région.

Merci à monsieur Alexandre Lavoie pour sa collaboration dans la rédaction de ce texte.

Le Bol des Neiges pour l'école Elisabeth-Turgeon

Un projet particulier a retenu l'attention du comité organisateur du Bol des neiges, dans le cadre de la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant, qui a été soulignée à la mi-février.

Les 495 élèves de l'école Elisabeth-Turgeon et les



membres du personnel se sont rassemblés autour de la thématique des Olympiades, le vendredi 12 février, en après-midi.

L'activité a respecté le protocole en vigueur lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques alors

que les classes, défilant chacune sous la bannière d'un pays, ont pris place dans la cour de l'école, au son de l'Hymne des Olympiques. Un annonceur mentionnait la langue et la capitale de chaque pays. Par la suite, le drapeau du pays hôte a été introduit et l'Hymne national a été entonné.

Élèves et enseignants ont ensuite fait leur serment et la flamme olympique a fait son entrée sous les

acclamations des pays représentés. Finalement, une animation en présence de la mascotte Louky a entraîné les élèves dans une belle danse qui a clôturé les activités de l'après-midi.

Bravo à tous!

Merci à monsieur Jean-François Parent pour sa collaboration dans la préparation de cet article.

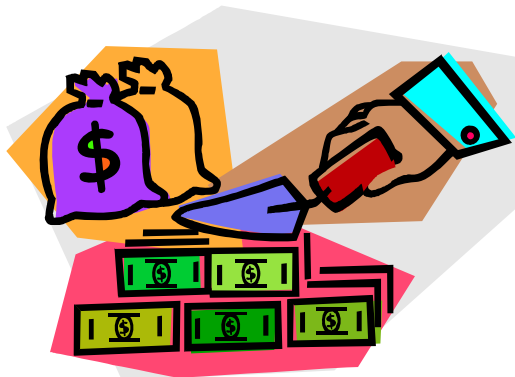
L'école Élisabeth-Turgeon amasse plus de 2 000 \$ pour Haïti

Dans les premières heures qui ont suivi le terrible tremblement de terre en Haïti, des élèves et des membres du personnel de l'école Élisabeth-Turgeon ont réfléchi à une façon de venir en aide aux personnes éprouvées par ce séisme. Une élève de 4^e année en a témoigné : *« Je me suis mise à la place des Haïtiens et j'ai eu de la peine pour eux. Imaginez-vous : perdre votre enfant ou qu'il vous perde! Être gravement blessé ou ne plus manger! Votre maison s'est effondrée et il ne vous*

reste plus rien. À chaque jour, vous voyez votre pays dévasté. Haïti a besoin de notre aide pour ces raisons. »

Le vendredi 12 février, soit un mois après le séisme, une collecte de fonds s'est déroulée dans toutes les classes de l'école et un montant de 2024,81\$ a été amassé. Ce montant est remis à la Croix-Rouge canadienne. Par ailleurs, plus de 400 dessins ou mots d'encouragement ont été préparés par les élèves, pour être acheminés vers Haïti.

L'esprit d'entraide qui anime les élèves et le personnel de l'école Élisabeth-Turgeon a été sollicité et démontré. Le directeur de l'école, monsieur Jean-François Parent, tient à en remercier les élèves, les parents, de même que tous les membres du personnel!



Prix du Gouverneur général pour l'enseignement de l'histoire

La Société d'histoire nationale du Canada lance un appel de mises en candidature pour le « Prix du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement de l'histoire canadienne ». Six lauréats recevront 2 500 \$, alors qu'un montant de 1 000 \$ sera remis à leur école.

Les enseignantes et enseignants sont invités à poser leur candidature. En plus de recevoir un montant de 2 500 \$, les gagnantes et gagnants se verront remettre une médaille et pourront faire un voyage pour deux à Ottawa, afin d'assister aux cérémonies de remise des prix par la Gouverneure générale du Canada. Le voyage comprend, en plus de la cérémonie, un déjeuner en compagnie de la Gouverneure générale, un cocktail au Sénat, une présentation officielle aux membres de la Chambre des Communes, une visite privée au Parlement, à Rideau

Hall et au Centre de préservation de Bibliothèque et Archives Canada.

L'histoire du Canada est diversifiée, tout comme les façons de l'enseigner : cours magistraux, apprentissage par projet, enseignement stratégique, mise en situation, apprentissage coopératif, etc. La Société d'histoire invite les enseignantes et les enseignants de niveaux primaire et secondaire à participer à ce concours. Les enseignants peuvent soumettre leur propre candidature ou celle de leur groupe. Une candidature peut aussi être déposée par un élève, un parent ou un collègue. Les mises en candidature devront être déposées au plus tard le 30 avril 2010.

Pour en savoir plus ou pour poser une candidature, on visite le site www.societehistoire.ca ou on compose le 1 800 861-1008.

